

Initiatives parlementaires

Notre dette nationale est de l'ordre de 450 milliards de dollars à l'heure actuelle et elle s'accroît à vue d'oeil. Le projet de loi de mon collègue vise à résoudre ce problème, je crois, à voir si l'on ne pourrait pas permettre aux gouvernements, au moyen d'un projet de loi plein de bon sens, si l'on ne pourrait pas forcer les gouvernements, en fait, à adopter une démarche qui pourrait être examinée régulièrement et partant, à éviter les dépassements de coûts qui nous ont amenés à nous endetter pour 450 milliards de dollars.

Cela ne veut pas dire du tout qu'il faudrait mettre fin aux programmes; on serait seulement plus judicieux dans le financement de tout nouveau programme. Je tiens à féliciter mon collègue d'avoir présenté ce projet de loi et, pour ma part, je n'hésiterai pas le moins du monde à appuyer et j'espère que tous les députés, quelle que soit leur affiliation politique, en feront autant. Je souhaite au député que son projet de loi soit adopté, si toutefois il est mis aux voix.

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer la motion proposée à la Chambre par le député de Kent. On l'a décrite comme étant la motion du bon sens et je soupçonne que si certains ministériels étaient assis de ce côté-ci de la Chambre au lieu du leur, ils voteraient aujourd'hui en faveur de cette motion. Il me semble que j'ai entendu certains membres du Parti conservateur dire, du temps où ils étaient dans l'opposition, les mêmes choses que disent maintenant les députés de l'opposition et que ce que j'ai lu dans d'anciens *hansards* et qui ont été dites dans les discours prononcés au sujet de ce projet de loi. Il est malheureux qu'ils aient abandonné cette partie de leur credo quand ils sont passés de l'opposition au gouvernement.

• (1725)

Ils étaient très éloquents à l'époque lorsqu'ils disaient que le Parlement avait perdu le contrôle des dépenses, que les dépenses échappaient à tout contrôle, qu'il nous fallait un nouveau système et un système comptable beaucoup plus strict pour regagner le contrôle des dépenses.

J'ai lu l'intervention du secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre d'État et, les excuses qu'il nous a données aujourd'hui. Il me semble que si j'avais eu le temps de fouiller, j'aurais trouvé quelque part un discours prononcé à la Chambre par le député, avant 1984, dans lequel il critiquait la façon dont

se faisaient les dépenses et le manque de contrôle à cet égard.

Notre pays est aux prises avec un grave problème financier. Notre déficit croissant vient s'ajouter à une dette épouvantable qu'il faudra rembourser pendant des générations. Il est temps de mettre nos affaires en ordre. Il est temps que nous cessions d'autoriser des dépenses que nous ne contrôlons plus.

Les méga-projets défilent. La Chambre reçoit le devis, approuve certaines dépenses et un mois plus tard apprend que ça coûtera plus cher. Et ce n'est qu'un, deux, trois ou cinq ans plus tard, quand le projet de loi définitif nous arrive, que nous commençons à nous rendre compte que le coût dépasse de loin ce qui avait été prévu à l'origine et ce que nous avons approuvé.

Il est temps de mettre fin à ce genre de manoeuvres. Nous ne pouvons pas permettre que continue ce genre de dépenses. Quand un ministre propose certaines dépenses, ses propositions devraient être examinées en profondeur afin que le Parlement sache si les dépenses prévues sont exactes ou, si elles tiennent compte de l'inflation, quel sera le coût final, afin que non seulement le Parlement mais aussi le peuple canadien soient informés.

Les députés sont responsables, en fin de compte. Ce n'est pas le gouvernement, mais la Chambre des communes qui est responsable. En définitive, ce sont les députés qui sont responsables de la dette et du déficit que nous avons à l'heure actuelle.

On ne nous donne pas, en tant que députés, la possibilité ni l'information nécessaires pour que nous puissions vraiment prendre des décisions éclairées. Je crois qu'une partie des membres du gouvernement et de la bureaucratie veulent conserver le contrôle de la situation, et c'est pourquoi, selon moi, on voit actuellement des députés conservateurs, qui devraient appuyer le projet de loi, se prononcer contre parce qu'ils sont prisonniers du gouvernement et qu'ils ne sont pas libres d'agir selon leurs convictions. Ils croient certainement dans la nécessité de contrôler les dépenses publiques, car cela assurerait une gestion éclairée des dépenses et permettrait aux députés de s'acquitter de leurs obligations.

J'ai constaté avec plaisir, en lisant les observations du député de Kent, qu'il avait exprimé le même point de vue lorsqu'il a présenté une motion à la Chambre. Je me permets de citer ses propos, publiés dans le «*hansard*» du lundi 30 novembre 1992: «De plus, une autorisation spéciale serait exigée en cas de dépassement des coûts. Il (le projet de loi) forcerait les ministres à planifier à long terme. En effet, ceux-ci seraient obligés de déposer